ATTESTATION D'HEBERGEMENT

Je soussigné(e)	
NOM	
Prénom	
Né(e) le à	
demeurant	
certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné	
Monsieur Madame Madame	
NOM	
Prénom	
Né(e) le à	
de nationalité	
Fait à	Signature de l'hébergeant

Joindre : la photocopie de la carte nationale d'identité de l'hébergeant ou la carte de séjour ainsi que le justificatif de domicile daté de moins de 6 mois de l'hébergeant (exemple : une facture d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone fixe/internet ou une quittance de loyer).

Article 441-6 du Code pénal

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu.